

Projet pédagogique du CESU 51- 2026

1. Rappel des missions des CESU

Conformément au décret n° 2012-565 du 24 avril 2012 un centre d'enseignement des soins d'urgence a pour missions :

1° De contribuer, dans le domaine de la prise en charge de l'urgence médicale en situation sanitaire normale et exceptionnelle, à la formation initiale et continue de l'ensemble des professionnels de santé, des personnels non soignants des établissements de santé et des structures médico-sociales et, plus généralement, de toute personne susceptible d'être confrontée, en urgence, à un problème de santé dans le cadre de son activité professionnelle. A ce titre, il peut dispenser la formation à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et de niveau 2 ;

2° De contribuer à la formation à l'attestation spécialisée aux gestes et soins d'urgence face à une situation sanitaire exceptionnelle, notamment dans le cadre du plan blanc d'établissement (...);

3° De participer à la recherche en pédagogie appliquée, à la promotion de l'éducation à la santé et à la prévention des risques sanitaires.

4° De participer à la prévention des risques sanitaires

2. Gouvernance et organisation du CESU 51 au 18/02/2026

Fonction	Nom	ETP
Responsable médical	Dr Aude CHARLES	0,5
Cadre supérieur de santé	Mme Virginie ROULEAUD	0
FF Cadre de santé	Mr Matthieu JALLAT	0,5
Secrétaires CESU	Mme Alexandra NOEL	0,8
	Mme Afifa EL-INTIDAMI	0,2
Formateurs CESU	Mr Patrick JALOUX	0,1
	Mr Fabien CHARDAIN	0,1
	Mr Geoffroy BAILLY	0,4

La réalisation des formations se fait en grande partie avec des vacataires.

Récapitulatif du nombre de formateurs :

- 39 formateurs GSU dont 20 formateurs en instituts
- 4 formateurs NRBC/SSE
- 5 formateurs PSC 1
- Intervenants extérieurs : médecins, sage-femme, IDE, IADE,...

3. L'équipe pédagogique : des compétences au service de la formation

Maintenir, développer les compétences et les mettre au service des apprenants mais également des professionnels de santé souhaitant se former à la pédagogie, voici les maitres mots de l'équipe pédagogique du CESU 51.

Les compétences de l'équipe de formateurs

Les formateurs du CESU ont une double compétence : pédagogique et pratique hospitalière. Professionnels de santé, Ils exercent en structure d'urgence et ont bénéficié d'une formation complémentaire en pédagogie.

Sur les 5 professionnels ayant un temps dédié au CESU, l'un a un d'un DIU de simulation en santé et un master 2 (Master de pédagogie des sciences de la santé), le second est titulaire d'un DIU de pédagogie en santé et un DIU de simulation en santé, un formateur IFA, un cadre de santé et formateur Ecole d'IADE et le cinquième est formateur GSU, infirmier urgentiste, dans l'optique de passer un DIU de pédagogie.

Parmi les formateurs vacataires 2 personnes ont également un DIU de pédagogie en sciences de la santé.

Le projet pour 2026 est d'intégrer de nouveaux ETP aussi bien médicaux que paramédicaux. Il est déjà acté une augmentation de 0,5 ETP de formateur.

Mr Jallat part à l'école des cadres en septembre 2026, une solution pour son remplacement durant cette année d'école est en cours de finalisation.

Le partage des connaissances

Fort de ses compétences en pédagogie et de son réseau, le CESU 51 a permis la mise en place du CFARM. Les formateurs permanents du CESU ont une double responsabilité pédagogique en participant au fonctionnement du CFARM tant au niveau de l'enseignement que de l'organisation et de la coordination.

4. Locaux

Locaux propres au CESU 51

- Une grande salle de cours, qui peut se scinder en deux
- Un secrétariat partagé avec le CFARM, l'école d'IADE/IFA
- Un bureau commun pour le responsable médical et le FF cadre CESU
- Une réserve
- Une salle pédagogique partagée avec l'école d'IADE, l'IFA, le CFARM
- Une salle dédiée au CESU dans les locaux AMAVI

Locaux communs avec les autres instituts de l'IRF

- Un centre de simulation
- Un centre de documentation
- Des salles de cours utilisables dans l'IRF
- Des espaces de détente et de restauration

Projet en cours de réalisation :

Des locaux dédiés à une crise sanitaires restent vacants actuellement dans l'hôpital. Il s'agit de chambres de patient potentiellement activable à tout moment, et de salles de réserve ou utilisables en salles de cours.

Le projet a été développé grâce à Mme Rouleaud, Mr Brugeat et Mme Léonard nos DSI qui ont proposé une mise à disposition de locaux pour la formation notamment la simulation.

Le projet est en cours de finalisation avec l'équipement d'une salle qui servira de salle de cours (tables, chaises, matériel video, armoire, matériel de formation) et l'utilisation des chambres équipées pour la simulation. La mise en œuvre est prévue courant mars 2026

5. Pédagogie

Parmi les différentes méthodes pédagogiques, la pédagogie active est principalement dispensée, au travers de la pédagogie de découverte et de la pédagogie du geste.

La pratique réflexive est encouragée au cours des différentes formations, l'analyse des pratiques professionnelles également sous forme de retour d'expérience.

Le raisonnement clinique du professionnel de santé est exploré afin de l'aider à résoudre efficacement les problèmes rencontrés dans sa pratique quotidienne.

L'apprenant est acteur de sa formation en participant activement aux différentes activités proposées.

Il est demandé au formateur de favoriser la mise en place d'un climat de confiance et de bienveillance au cours des formations afin de favoriser l'acquisition et le transfert des connaissances ou des compétences dans le milieu professionnel.

L'analyse des besoins des apprenants est explorée systématiquement en début de formation afin d'adapter les enseignements au public concerné.

Les outils utilisés pour favoriser l'acquisition de compétences sont entre autres les mises en situation, la simulation, la résolution de problème sur vignettes clinique.

Les évaluations sont adaptées à la formation dispensée, la majorité se fait de façon formative. Les modalités d'évaluation sont expliquées aux apprenants en début de chaque formation.

Les objectifs fixés pour 2026 : l'offre de formation

L'ensemble des formations existantes est repris :

Gestes et Soins d'urgence – niveau 1 (GSU1)
Formation Continue recyclage GSU 1
Gestes et Soins d'urgence – niveau 2 (GSU2)
Formation Continue recyclage GSU 2
Formateur Gestes et Soins d'Urgence Séminaire UE 1.1
Formateur Gestes et Soins d'Urgence Séminaire UE 1.2
Formateur Gestes et Soins d'Urgence Séminaire UE 1.3
Formation Continue des Formateurs GSU
Formation P I C F / PAE FPSC
Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)
Recyclage PSC1
Recyclage Monitorat PCS
L'accouchement inopiné et la prise en charge du nouveau-né

Utilisation du Défibrillateur Externe Automatique (DEA)
Gestes qui sauvent tout public
Gestes qui sauvent en partenariat avec une école
Prélèvements de cornées
Formation d'Adaptation à l'Emploi des Ambulanciers SMUR
Formation d'Adaptation à l'Emploi des Infirmiers au SMUR
Formation d'Adaptation à l'Emploi IDE SAUV
Module anglais pour l'adaptation à l'emploi d'ARM

Formation sur mannequin de simulation
Formation IDE de PMOT
Prise en charge pédiatrique en pré hospitalier

Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle
Annexe 3

Attestation de Formation Spécialisée en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire Annexe 4

Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle
Annexe 5
Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle
Annexe 6
Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle
Annexe 7
Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle
Annexe 8
Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle
Annexe 9
Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle
Annexe 10
Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle
Annexe 12
Prise en charge pédiatrique en pré hospitalier
Formation Fast Echo
Formation IOA au bilan radiologique
Formation Ambulancier Nouveaux Actes
Formation AS face à l'urgence
Formation in situ (ex : ACR)
Formation sur mannequin de simulation
Formation AS face à l'urgence

Le CESU, dans ses compétences, a la faculté de s'adapter au public demandeur, aux différents environnements de soins, aux demandes spécifiques et aux SSE, permettant de répondre aux différents besoins de formation exprimés :

- Reprise et pérennisation d'une formation spécifique dédiée à la prise en charge des urgences vitales chez le nourrisson et l'enfant en bas âge en partenariat avec la maison des familles de REIMS
- Reprise et pérennisation de la formation aux gestes qui sauvent en partenariat avec un établissement scolaire (le sacré cœur), avec d'autres établissements, y compris le CHU.
- Pérennisation des formations des médecins généralistes à la régulation médicale dans le cadre du SAS.
- Développement et pérennisation des formations in situ : L'intérêt de la formation in situ est double, contribuant à améliorer l'authenticité de la situation ressentie par les participants, elle permet :
 - Une prise en charge de l'urgence tenant compte des spécificités du service, des procédures d'alerte, du matériel à disposition
 - Une prise en charge en équipe pluri professionnelle
 - Elles s'intègrent dans le processus de certification de l'établissement
- Mise en place de formation UMHP en partenariat avec le SAMU 51
- Projet de formation et de réactualisation de tous les agents du SMUR aux SSE

- Mise en place de partenariats avec les organismes de formation privée suite à la demande de l'ANCESU de départementalisation des formations AFGSU.

CESU et facultés :

Poursuite du partenariat avec les facultés de médecine, d'odontologie, de pharmacie pour la réalisation de l'AFGSU de l'ensemble des étudiants.

Cette année, est rep proposée la réalisation du recyclage des 5èmes année de médecine, ainsi que le GSU des préparateurs en pharmacie qui sont gérés par la faculté de pharmacie. Cette dernière n'ayant pas encore pu être mise en place

CESU et instituts/écoles :

Partenariat fort, le nombre d'étudiants est en croissance régulière et nécessite une mise à disposition de formateurs GSU (hors institut) plus importante.

- Poursuite de la d'une formation commune IFA/CESU sur la mise en place des nouveaux gestes d'urgence : arrêté d'octobre 2022 relatif à la formation des actes professionnels pouvant être accomplis par les ambulanciers dans le cadre de l'AMU (pour les ambulanciers formés avant septembre 2022) (formation de 3 jours)
- Reprise de la formation TIIH avec l'IFA

CESU et secrétariat :

Mise en production du logiciel de secrétariat Formeis FC à partir de février 2026

Partenariat CESU/CFARM

Mr Jallat a un temps dédié de 0,1 ETP au CFARM. Le secrétariat du CFARM est assuré par Mme Noel à hauteur de 0,2 ETP.

Le secrétariat est assuré au CESU par Mme NOEL à hauteur de 0,8 ETP. Il est complété par un 0,2ETP de Mme EL-INTIDAMI

Démarche qualité

Le CESU est certifié Qualiopi et s'emploie au quotidien mettre en œuvre les moyens pour dispenser un enseignement et un fonctionnement de qualité.

Un Audit de mi certification aura lieu en mars 2026.

Dr A. Charles, responsable Uf CESU 51

Mr M. Jallat, FF CDS CESU 51